

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00662 Numéro SIREN : 898 393 004 Nom ou dénomination : A R FOOD
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2022 sous le numéro de dépôt 10226

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	16042021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
AR FOOD 56 Rue ROMUALD PRUVOST 62300 LENS					
SIRET	8	9	8	3	9
	3	0	0	4	0
	0	0	0	1	2
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées	RESTAURATION RAPIDE				Si vous avez changé d'activité, cochez la case
					☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	5 729	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values					
	PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐				
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater VV	☐
--	---	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
Nom / Adresse	N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
Nom / Adresse	N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE GENERATIONS EXPERTS

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Date: 31052022	
		Lieu: LENS	
		Qualité et nom du signataire: Président SAS	
		Signature: [Signature]	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2022

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
				e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise AR FOOD
Adresse 56 Rue ROMUALD PRUVOST 62300 LENS

ANNÉE _____ ou exercice
du 16/04/2021
au 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2021 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice . 2021 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		À _____, le <u>31/05/2022</u>	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2022	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI			2464		
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)						
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice						
A- Règles de droit commun						
Charges financières nettes de l'exercice			a			
EBITDA fiscal de l'exercice			b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)			(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)			(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé						
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %			d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %			e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)			f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation						
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres			g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres			h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report						
A- Suivi des charges financières nettes en report						
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)			i			
Montant des charges financières nettes en report transférées			(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)			(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)			(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice			j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)			k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)			l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report						
			Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r					

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2022	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI								
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention				
Total								
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

Désignation de l'entreprise <u>AR FOOD</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																												
Adresse de l'entreprise <u>56 Rue ROMUALD PRUVOST 62300 LENS</u>																																																																																																																																																																																																																																																						
SIRET <table><tr><td>8</td><td>9</td><td>8</td><td>3</td><td>9</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>2</td></tr></table>												8	9	8	3	9	3	0	0	4	0	0	0	1	2																																																																																																																																																																																																																													
8	9	8	3	9	3	0	0	4	0	0	0	1	2																																																																																																																																																																																																																																									
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>09</u> Durée de l'exercice précédent * <u> </u>																																																																																																																																																																																																																																																						
Exercice N clos le <u>31/12/2021</u>																																																																																																																																																																																																																																																						
ACTIF																																																																																																																																																																																																																																																						
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Brut 1</th><th>Amortissements-Provisions 2</th><th>Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td>010</td><td>012</td><td></td></tr><tr><td><table><tr><td>Fonds commercial *</td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td></td></tr></table></td><td>014</td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>7 852</td><td>030</td><td>1 657</td><td>6 196</td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td></td><td>042</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>7 852</td><td>048</td><td>1 657</td><td>6 196</td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td>STOCKS</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Marchandises *</td><td>060</td><td></td><td>062</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Créances (2)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td><table><tr><td>Clients et comptes rattachés *</td><td></td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td></td></tr></table></td><td>068</td><td></td><td>070</td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td>072</td><td></td><td>074</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Disponibilités</td><td>084</td><td>215</td><td>086</td><td></td><td>215</td></tr><tr><td>Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>215</td><td>098</td><td></td><td>215</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>8 067</td><td>112</td><td>1 657</td><td>6 411</td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td colspan="12"><table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="9">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>500</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td></td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td>) 132</td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td></td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>(5 729)</td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td>142</td><td>(5 229)</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td></tr><tr><td rowspan="6">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>11 438) 172</td><td>11 640</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td>11 640</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>6 411</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>7 852</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></table></td></tr><tr><td colspan="12">* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD</td></tr></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		<table><tr><td>Fonds commercial *</td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td></td></tr></table>	Fonds commercial *		Autres *		014	016		Immobilisations corporelles *	028	7 852	030	1 657	6 196	Immobilisations financières * (1)	040		042			Total I (5)		044	7 852	048	1 657	6 196	ACTIF CIRCULANT	STOCKS						Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			Marchandises *	060		062			Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			Créances (2)						<table><tr><td>Clients et comptes rattachés *</td><td></td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td></td></tr></table>	Clients et comptes rattachés *		Autres * (3)		068		070				072		074			Valeurs mobilières de placement	080		082			Disponibilités	084	215	086		215	Charges constatées d'avance *	092		094			Total II		096	215	098		215	Total général (I + II)		110	8 067	112	1 657	6 411	PASSIF												<table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="9">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>500</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td></td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td>) 132</td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td></td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>(5 729)</td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td>142</td><td>(5 229)</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td></tr><tr><td rowspan="6">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>11 438) 172</td><td>11 640</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td>11 640</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>6 411</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>7 852</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></table>														Exercice N 1	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500	Écarts de réévaluation	124		Réserve légale	126		Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	) 132	Report à nouveau	134		Résultat de l'exercice	136	(5 729)	Provisions réglementées	140		Total I		142	(5 229)	Provisions pour risques et charges		Total II	154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	11 438) 172	11 640	Produits constatés d'avance	174			Total III		176	11 640	Total général (I + II + III)		180	6 411	RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 852	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD											
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																																																																																																																																																		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012																																																																																																																																																																																																																																																			
	<table><tr><td>Fonds commercial *</td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td></td></tr></table>	Fonds commercial *		Autres *		014	016																																																																																																																																																																																																																																															
	Fonds commercial *																																																																																																																																																																																																																																																					
	Autres *																																																																																																																																																																																																																																																					
	Immobilisations corporelles *	028	7 852	030	1 657	6 196																																																																																																																																																																																																																																																
Immobilisations financières * (1)	040		042																																																																																																																																																																																																																																																			
Total I (5)		044	7 852	048	1 657	6 196																																																																																																																																																																																																																																																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																																																																																																																																																					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																																																																																																																																																																		
	Marchandises *	060		062																																																																																																																																																																																																																																																		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066																																																																																																																																																																																																																																																		
	Créances (2)																																																																																																																																																																																																																																																					
	<table><tr><td>Clients et comptes rattachés *</td><td></td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td></td></tr></table>	Clients et comptes rattachés *		Autres * (3)		068		070																																																																																																																																																																																																																																														
	Clients et comptes rattachés *																																																																																																																																																																																																																																																					
	Autres * (3)																																																																																																																																																																																																																																																					
		072		074																																																																																																																																																																																																																																																		
	Valeurs mobilières de placement	080		082																																																																																																																																																																																																																																																		
Disponibilités	084	215	086		215																																																																																																																																																																																																																																																	
Charges constatées d'avance *	092		094																																																																																																																																																																																																																																																			
Total II		096	215	098		215																																																																																																																																																																																																																																																
Total général (I + II)		110	8 067	112	1 657	6 411																																																																																																																																																																																																																																																
PASSIF																																																																																																																																																																																																																																																						
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="9">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>500</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td></td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td>) 132</td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td></td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>(5 729)</td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td>142</td><td>(5 229)</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td></tr><tr><td rowspan="6">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>11 438) 172</td><td>11 640</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td>11 640</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>6 411</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>7 852</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></table>														Exercice N 1	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500	Écarts de réévaluation	124		Réserve légale	126		Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	) 132	Report à nouveau	134		Résultat de l'exercice	136	(5 729)	Provisions réglementées	140		Total I		142	(5 229)	Provisions pour risques et charges		Total II	154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	11 438) 172	11 640	Produits constatés d'avance	174			Total III		176	11 640	Total général (I + II + III)		180	6 411	RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 852	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																									
		Exercice N 1	NET																																																																																																																																																																																																																																																			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500																																																																																																																																																																																																																																																			
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																																																																																																																																																				
	Réserve légale	126																																																																																																																																																																																																																																																				
	Réserves réglementées *	130																																																																																																																																																																																																																																																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	) 132																																																																																																																																																																																																																																																			
	Report à nouveau	134																																																																																																																																																																																																																																																				
	Résultat de l'exercice	136	(5 729)																																																																																																																																																																																																																																																			
	Provisions réglementées	140																																																																																																																																																																																																																																																				
	Total I		142	(5 229)																																																																																																																																																																																																																																																		
Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																																																																																																																																																																																																																																																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																																																																																																																																																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166																																																																																																																																																																																																																																																				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	11 438) 172	11 640																																																																																																																																																																																																																																																		
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																																																																																																																																																				
	Total III		176	11 640																																																																																																																																																																																																																																																		
Total général (I + II + III)		180	6 411																																																																																																																																																																																																																																																			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 852																																																																																																																																																																																																																																																
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																	
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																																						

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AR FOOD

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 1 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	31 673
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	31 673	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	12 502	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	23 244	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254	1 657	
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259		262		
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	37 402	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(5 729)	
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)				290			
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347		300		
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(5 729)	
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sixies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sixies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 décies)	655	Dédution exceptionnelle (Art 39 décies A)	643			
	Dédution exceptionnelle (Art 39 décies B)	645	Dédution exceptionnelle (Art 39 décies C)	647			
Droit divers	Dédution exceptionnelle (Art 39 décies D)	648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 décies E)	641			
	Dédution exceptionnelle (Art 39 décies F)	990	Dédution exceptionnelle (Art 39 décies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>AR FOOD</u>										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	7 050	444		446	7 050												
	Installations générales agencements divers	450		452	802	454		456	802												
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490		492	7 852	494		496	7 852												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	1 573	534		536	1 573												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	83	544		546	83												
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570		572	1 657	574		576	1 657												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
	Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : AR FOOD										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
			Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL	770		775								
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960	5	729						
Total des déficits restant à reporter			970	5	729						
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	3 167
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	2 805
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: AR FOOD		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 16/04/2021 et clos le: 31/12/2021		Données en nombre de mois 09	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	31 673
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	31 673
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	18 656
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	12 190
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	4 900
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	35 746
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	(4 073)
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	(4 073)
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	/ / 160 / / /
Date de cessation			/ / / / /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 9 8 3 9 3 0 0 4

Dénomination de l'entreprise

AR FOOD

Adresse (voie)

56 Rue ROMUALD PRUVOST

Code postal

62300

Ville

LENS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BOUAZIZI Prénom(s) ABDEL
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250
 Naissance: Date 20/02/1999 N° Département 59 Commune LOMME Pays FRANCE
 Adresse : N° 10 Voie RUE FOURIER BAT C APP 45
 Code Postal 59000 Commune LILLE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique BLALE Prénom(s) RACHID
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250
 Naissance: Date N° Département 59 Commune LILLE Pays FRANCE
 Adresse : N° 2/10 Voie RUE COLI
 Code Postal 59000 Commune LILLE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 9 8 3 9 3 0 0 4

Dénomination de l'entreprise

AR FOOD

Adresse (voie)

56 Rue ROMUALD PRUVOST

Code postal

62300

Ville

LENS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

A R FOOD
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 56 Rue ROMUALD PRUVOST,
62 300 LENS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 Juin 2022

Le seize juin,
l'an deux mille vingt et deux,
À 16 heures,

Les associés de la société AR FOOD se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social sur la convocation qui leur a été faite par la présidence, adressée à chacun d'eux par lettre recommandée en date du 01 juin 2022.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chacun des associés en entrant en séance.

La séance est présidée par Monsieur **BOUAZIZI Abdel Chafi**, Président.

Monsieur **BLALE Rachid**, associé est désigné comme Scrutateur.

La feuille de présence émarginée par les associés laisse ressortir que sont présents ou représentés :

- Monsieur **BOUAZIZI Abdel Chafi**, détenteur de 250 actions,
- Monsieur **BLALE Rachid**, détentrice de 250 actions.

Soit ensemble 500 Actions sur les 500 composants le capital social.

Les associés présents représentant plus de la moitié des parts composant le capital social, l'assemblée est en mesure de délibérer valablement et est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le double des lettres de convocation adressées à chaque associé,
- la feuille de présence de l'Assemblée,
- les pouvoirs des associés représentés,
- les comptes annuels et l'inventaire,
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale,

Le Président rappelle à l'Assemblée que le texte des résolutions ainsi que les rapports et les comptes annuels ont été adressés aux associés lors de leur convocation, et que l'inventaire a été tenu à leur

disposition au siège social depuis cette date. Le Président rappelle ensuite que les associés ont été réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,
- Examen et approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Quitus au président,
- Rémunération du président,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce et décision à cet égard,
- Questions diverses.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 telles qu'elles ressortent des dits comptes soit, **une perte 5 729 €.**

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître **une perte 5 729 €.**

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale des associés donne quitus plein et entier au président pour sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des dites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-

verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé.

Monsieur **BOUAZIZI Abdel Chafi**
Président



Monsieur **BLALE Rachid**,
Associé



A R FOOD
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 56 Rue ROMUALD PRUVOST,
62 300 LENS

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 JUIN 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 telles qu'elles ressortent des dits comptes soit, **une perte 5 729 €.**

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître **une perte 5 729 €.**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale des associés donne quitus plein et entier au président pour sa gestion.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des dites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Monsieur **BOUAZIZI Abdel Chafi**
Président



Monsieur **BLALE Rachid,**
Associé

